

ETAI

# Rapport Moral

AG du 25 juin 2022



# Bruno VELLA – Président de l'ETAI

Mesdames, Messieurs, chers adhérents de l'Association, chers Amis,

*« La personne handicapée mentale est un citoyen à part entière qui ne doit pas être confinée dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité. Sa dignité est primordiale ».*

*« Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés, sans oublier cependant le handicap ».*

Porter nos valeurs, les faire vivre au quotidien, **voilà notre ambition.**

L'année 2021 a encore été largement marquée par la poursuite de la pandémie de la Covid 19. Un plan de vaccination a été largement mené dans tous nos établissements. Celui-ci a permis de ne pas être sujet aux formes graves de l'infection. Elle n'a pas fait disparaître pour autant le virus. Nos bénéficiaires ont encore vécu des périodes de confinements qui ont perturbé l'activité de nos établissements et le travail des accompagnants.

L'année 2021 a vu aussi la poursuite du travail associatif selon le découpage annuel que nous vous rappelons ici :

➤ **Premier trimestre (Janvier, février, mars) :**

Etude de la réalisation des objectifs  
Nouveaux objectifs et réajustements  
Réunion des élus dans les CVS

➤ **Second trimestre (avril, mai juin) :**

Etude de la situation financière  
Préparation de l'Assemblée Générale

➤ **Troisième trimestre (juillet, août, septembre) :**

Visites des bâtiments

Réunion membres du CA et Directeurs d'établissements

➤ **Quatrième trimestre (octobre, novembre décembre) :**

Etude du bilan social  
Point sur les adhésions

Ce rythme de travail a pour objet de mieux cerner, mieux travailler, de permettre aux Administrateurs et à nos adhérents de nous interpeller en amont des questions à l'ordre du jour du trimestre.

L'année 2021 a vu la mise en place, conformément à notre souhait, de la nouvelle organisation de la Direction Générale que vous avait présentée Claire Pierron l'année dernière : Nomination des deux Directeurs généraux adjoints, Madame Karine Legros et Monsieur Nicolas Pépin (venant en appui de notre Directrice générale Madame Claire Pierron) et réorganisation des directions de nos établissements.

Ces changements importants ont sans aucun doute perturbé les personnes que nous accueillons mais aussi leurs accompagnants. Mais ces changements étaient nécessaires pour permettre de mieux diffuser nos valeurs associatives dans toute notre association, de venir en appui de chaque Direction d'établissement, de permettre aux personnes accueillies d'avoir la conscience d'appartenir à un groupe plus grand, plus solide.

Cette réorganisation engagée dès juin 2021, s'est poursuivie durant toute l'année.

Notre Directrice Générale et ses adjoints y reviendront dans le rapport d'activité.

Nos autres objectifs ne doivent pas être oubliés :

- Assurer la pérennité financière de nos établissements : maîtriser l'équilibre financier de nos Etablissements. Dans cette période où les budgets départementaux et régionaux sont contraints, cet objectif reste primordial afin d'assurer la pérennité même de notre Association. Notre Trésorière, Madame Léonne Marénati et notre Directrice des Affaires Financières, Madame Catherine Cochet vous exposeront ces éléments dans le rapport financier.

Monsieur Ludovic Pegeot, notre Commissaire aux Comptes viendra certifier que nos comptes sont « *tenus de façon régulier et sincère* » selon la formule consacrée.

Nous le remercions encore pour ses conseils éclairés.

- D'être acteur dans la création et la gestion des structures d'accueil et de services.

La construction de notre nouvel établissement, le FAM Val d'étai, s'est poursuivi durant toute l'année. Il accueillera prochainement 40 personnes dont l'avancée en âge rend inadaptée leur prise en charge satisfaisante dans d'autres structures. Les travaux sont achevés et chacun est impatient d'entrer dans ces nouveaux lieux tout neufs. Une nouvelle vie commence.

Je voudrais remercier Monsieur Pépin pour le suivi pugnace du chantier, Madame Caroline Mouton pour l'accompagnement de chaque personne bénéficiaire de ce dispositif ainsi que nos architectes, Monsieur Muller et Madame Carrere.

D'autres chantiers nous attendent dans les prochaines années :

La reconstruction du site de Choisy-le-Roi. Construite dans les années 70, cette structure devient de plus en plus inadaptée à la prise en charge que nous souhaitons proposer aux personnes que nous accueillons.

Nous travaillons aussi sur la création d'une unité de prise en charge d'enfants atteint de syndromes autistiques ainsi que sur les possibilités d'ouvrir des plages d'accueil en dehors des horaires d'ouverture traditionnelle de l'IME.

- D'ouverture vers les familles : c'est encore dans ce domaine que nos efforts doivent se diriger. Nous réaffirmons que le projet personnel des personnes que nous accueillons est une co-construction entre la personne, sa famille et les possibilités de prises en charge de ce projet par nos Etablissements. Nous donnons une place prépondérante aux Conseils de Vie Social et aux Projets d'Accueil Personnalisés comme outils permettant de prendre en compte les désirs de chacun.

Les contacts avec la famille doivent être soutenus et l'information dispensée régulièrement.

Nous avons renforcé nos rencontres avec les CVS en organisant les réunions en visioconférence.

Nous avons prévu d'organiser une rencontre entre les Administrateurs de l'Association et les représentants des élus dans l'ensemble des Conseils de vie sociale. Le contexte sanitaire nous en a encore privé cette année, mais nous ne renonçons pas à cet objectif.

Nous avons ouvert tous les quinze jours un espace de rencontre directe entre nos Administrateurs et parents, au-delà des adhérents.

- D'ouverture sur l'extérieur :

En direction des autres associations, nous participons au Conseil d'administration de l'UNAPEI du Val de Marne, ce qui nous permet de peser plus efficacement sur les orientations générales des politiques publiques en matière de développement de l'offre de solutions à la prise en charge des projets des personnes en situation de handicap.

Nous entretenons des relations de partenariat avec les municipalités où sont implantés nos Etablissements. Ainsi, la municipalité de Vitry-sur-Seine a accepté de se porter garante de l'emprunt contracté pour financer la construction de notre Foyer d'Accueil Médicalisé, montrant ainsi son intérêt dans le soutien de nos projets associatifs.

- De maintenir un haut niveau de qualité de nos équipements : parce que nous le devons aux personnes que nous accueillons. Parce que la qualité des équipements contribue à la qualité de la prise en charge de chacune et de chacun. Les visites de nos Etablissements ont été un peu perturbées par les conditions sanitaires. Nous devons les reprendre.

Comme vous le voyez, l'activité, les projets, les objectifs de notre Association sont multiples.

Je voudrais vous alerter, de manière insistante et un peu solennel sur la nécessité de renforcer notre Conseil d'Administration.

Je voudrais aussi remercier Mesdames Anne Marie Bourdineau et Genevieve Cocozza de nous avoir rejoints depuis septembre 2021. Elles renforcent notre Conseil d'Administration. Je vous demande d'accepter leur nomination.

Pour mettre en œuvre nos projets, chacun d'entre nous, doit, en fonction de ses possibilités, être en mesure de venir apporter sa contribution et venir renforcer le Conseil d'Administration.

Je rappelle que participer à quatre réunions annuelles n'est pas insurmontable en termes d'investissement personnel.

Pour terminer, je voudrais vous dire le plaisir personnel de travailler avec nos Administrateurs, notre Direction Générale, nos Directeurs Généraux adjoints, nos Directeurs d'Etablissement et l'ensemble de leurs équipes.

Le Président, Bruno VELLA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Vella', with a stylized flourish at the end.